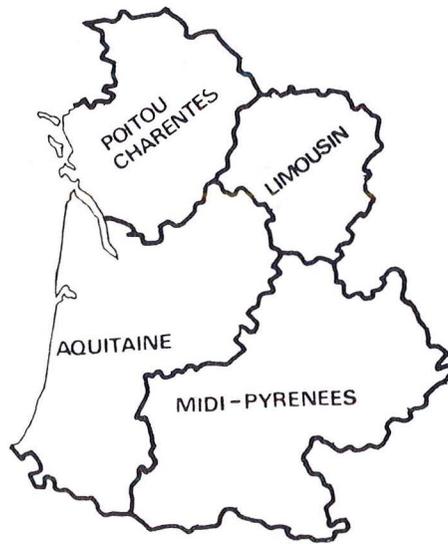


AQVITANIA

TOME 11
1993

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

Jean-Michel BEAUSOLEIL, Frédéric MILOR et Dominique VUAILLAT, <i>Le tumulus de Lascaux Saint-Cyr (Haute-Vienne)</i>	5
José GOMEZ DE SOTO, T. LEJARS et L. LASSARADE, <i>Le mobilier métallique laténien de l'enclos D de Font-Barbot à Pons (Charente-Maritime).</i> <i>Remarques sur les tombes de guerriers de l'époque de La Tène dans le Centre-Ouest de la France</i>	23
Richard BOUDET et Jean-François GARNIER, <i>Des lingots de cuivre antiques en Garonne à Golfech (Tarn-et-Garonne)</i>	37
Jean-Pierre LOUSTAUD, Alix BARBET, Florence MONIER, <i>Les peintures murales de la Maison des Nones de Mars à Limoges</i>	63
Dominique SIMON-HIERNARD, <i>Un type peu connu d'oenoché en verre du Nord-Ouest de l'Aquitaine romaine</i>	113
Guy LINTZ et Jean SOULIER, <i>Sépulture gallo-romaine des Chaux-de-Coudert, Commune de Saint-Martial-de-Gimel</i>	135
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Jean-François BUISSON, Patrice COURTAUD, Anne HOCHULI-GYSEL, <i>La sépulture féminine de Pougny, hameau de la Grande Gémairie, commune de Nanteuil-en-Vallée (16)</i>	147
Jean CABANOT avec la collaboration de Christine COSTEDOAT, <i>Recherches sur l'origine du marbre blanc utilisé pour les chapiteaux et les sarcophages de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age conservés dans la région Aquitaine</i>	189

NOTES ET DOCUMENTS

Philippe GRUAT, <i>A propos de deux marques consulaires peintes sur amphores vinaires italiques de type Dressel 1 trouvées à Rodez (Aveyron)</i>	235
Fanette LAUBENHEIMER, Julio MARTÍNEZ-MAGANTO, Jean-Louis HILLAIRET, <i>Inscription sur une amphore à Thon de Betique, Saintes, Charente-Maritime</i>	243
Milagros NAVARRO CABALLERO, <i>Les comptes de Siluinus : un graffite trouvé à Saintes</i>	255
Isabelle BERTRAND, <i>Plaquette en os gallo-romaine à décor mythologique (Rue des Écossais, Poitiers, 1986)</i>	263

Jean-Michel Beausoleil *, Frédéric Milor ** et Dominique Vauillat ***

Le tumulus de Lascaux Saint-Cyr (Haute-Vienne)

Résumé

Le tumulus de Lascaux à Saint-Cyr (Haute-Vienne) fut partiellement fouillé en 1888 par M. Fleurat, propriétaire du terrain, sur les conseils de A. Masfrand. La découverte du mobilier de la sépulture centrale fut publiée par ce dernier (1888) et réétudiée depuis (Beausoleil, 1990). La reprise des fouilles sur ce site en 1992 a permis de mettre au jour une structure en pierres de forme quadrangulaire (sépultures adventices) adossée à un tumulus primitif qui recouvrait la sépulture principale signalée par Masfrand. Le tumulus de Saint-Cyr confirme les relations, tant chronologique (céramiques et datation C 14) qu'architecturale ou rituelle, avec le sud du Massif central mais atteste également une permanence des contacts avec le Midi de la France, déjà mises en évidence sur d'autres sites de la façade occidentale du Massif central.

Abstract

The tumulus situated in Lascaux (the village of St-Cyr in the Haute-Vienne district) was partly excavated in 1888 by Mr. Fleurat, the owner of the land, on A. Masfrand's advice. The discovery of the furniture from the central burial place was published by the latter (in 1888) and has been studied again since (Beausoleil, 1990). Taking up new excavations on this site in 1992 led to reveal a stone quadrangular shaped structure (adventice burial places) that was leaning against a primitive tumulus covering the main burial place mentioned by Masfrand. The tumulus at St-Cyr confirms the links, either chronological (ornamented potteries and dating) or architectural or ritual links, with the South of Massif central but also attests permanent contacts with the deep south of France, which has already been underlined on other sites on the western side of the Massif central.

* J.-M. Beausoleil, Chargé d'études A.F.A.N., Service régional de l'Archéologie du Limousin, 28, avenue Emile Zola - 87570 Rilhac-Rançon.

** F. Milor, Contractuel A.F.A.N., 7, rue des Vénitiens - 87000 Limoges.

*** D. Vauillat, Conservateur au Service régional de l'Archéologie du Limousin, 6, rue Haute-de-la-Comédie - 87036 Limoges Cedex.

Nous adressons tous nos remerciements à J. Roger qui a bien voulu se charger de l'analyse anthropologique. Nous tenons également à remercier M. Fabioux, Conservateur Régional de l'Archéologie du Limousin, qui a contribué à la réussite de cette opération, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la fouille de ce tumulus : Agnès Beausoleil, Joseph Bongrand, Christophe Charron, Catherine Vauillat.

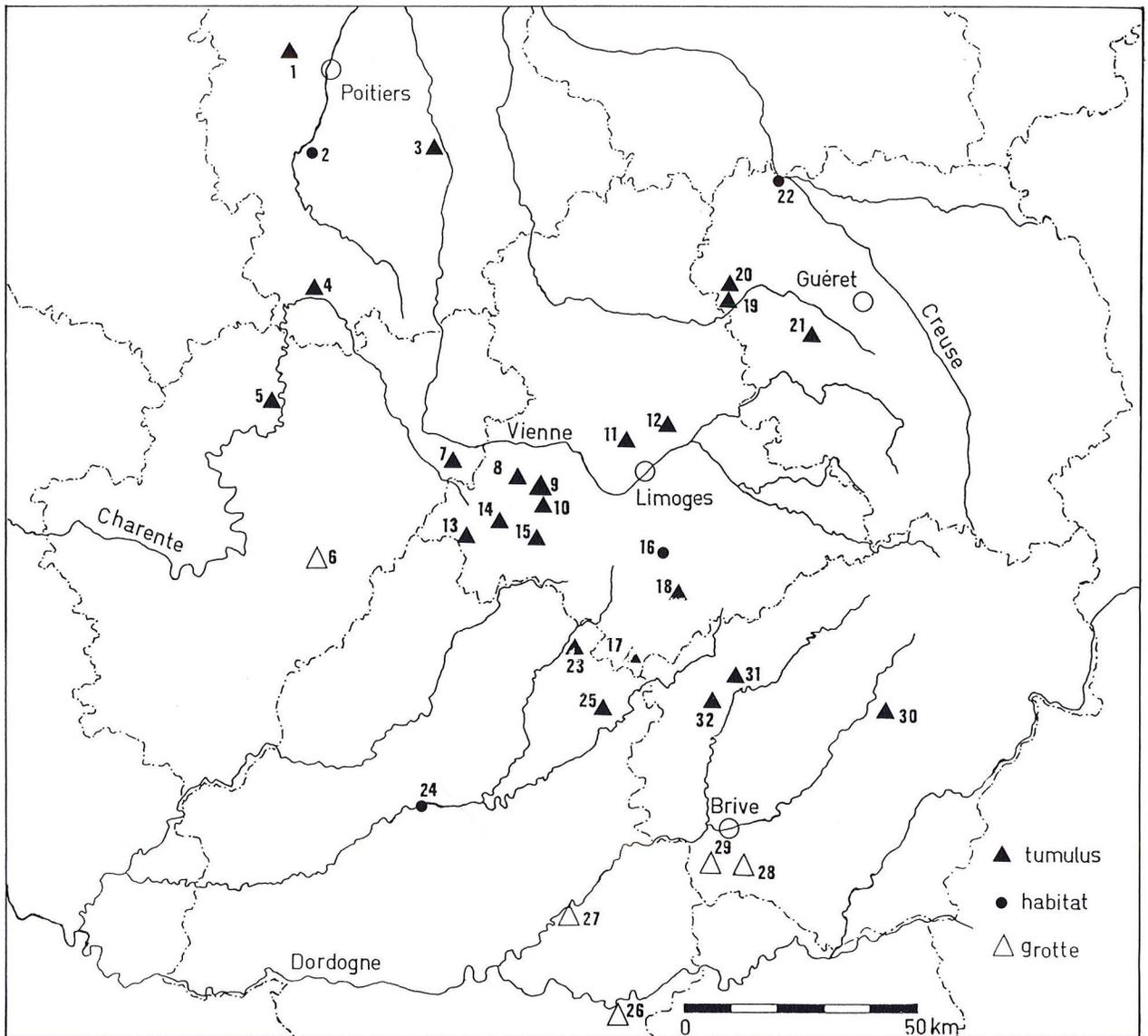


Fig. 1. — Situation des sites à céramique graphitée de la bordure occidentale du Massif Central (d'après M.-J. Roulière-Lambert 1983; Carte complétée par J.-M. Beausoleil).

- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1. Quinçay (86), Séneret ; | 12. Beaune les Mines (87),
Cornoloubo ; | 18. Chateau-Chervix (87),
Poumassada ; | 25. Lanouaille (24), Le Tuckey ; |
| 2. Aslonnes (86), Camp Allaric ; | 13. Saint-Mathieu (87), Puisséger
(tumulus A et B), Puisséguy
(tumulus D et E) ; | 19. Saint-Pierre de Fursac (23), La
Foret-Basse, tumulus I sépul-
ture adventice, tumulus II et III ; | 26. Domme (24), Falaise de Codon
cluseau A, grotte de la
Martine ; |
| 3. Valdivienne (86), La
Bataillerie ; | 14. Oradour-sur-Vayres (87),
Champ des Mottes ; | 20. Saint-Pierre de Fursac (23),
Montoys ; | 27. Peyzac le Moustier (24), La
Roque Saint-Christophe ; |
| 4. Savigne (86), Gros-Guignon ; | 15. Champsac (87), Motte des
Jouveaux ; | 21. Augères (23) ; | 28. Nouailles (19), les Allées ; |
| 5. Chenon (16), Tumulus A2 ; | 16. Saint-Jean-Ligoure (87),
Chalucet ; | 22. Crozant (23), éperon ; | 29. Lissac (19), grotte des
Contrebandiers ; |
| 6. Chazelles (16), Le Quéroy ; | 17. Glandon (87), Moissac,
tumulus I, IV, V, VI, VII, IX
sépulture I ; | 23. Jumilhac le Grand (24), Lande
de Prunou tumulus I, Liviers La
Mouthe tumulus I ; | 30. Vitrac (19), Alas ; |
| 7. Pressignac (16), Bonetheve ; | | 24. Coulounieix-Chamiers (24),
Ecornebœuf ; | 31. Saint-Ybard (19), Montfumat,
La Vernouille ; |
| 8. Rochechouart (87), La Mothe,
tumulus C et D ; | | | 32. Troche (19), Mépiaud,
Lachaud. |
| 9. Saint-Cyr (87), Lascaux ; | | | |
| 10. Saint-Laurens-sur-Gorre (87) ; | | | |
| 11. Couzeix (87), Texonnières,
hippodrome ; | | | |

Problématique

Pour les tumulus du sud-ouest de la Haute-Vienne, la majeure partie des découvertes dont nous disposons proviennent de fouilles de la fin du siècle dernier selon des méthodes qui ont laissé de graves lacunes dans la documentation. En effet, les fouilles de ces monuments funéraires effectuées par nos devanciers¹ se sont limitées dans bien des cas à une exploration ponctuelle de la zone centrale.

Depuis maintenant une vingtaine d'années, des techniques de fouilles plus appropriées nous ont permis d'aborder de façon scientifiquement précise le remplissage de quelques tertres funéraires de la bordure occidentale du Massif central. Les fouilles des nécropoles de Glandon (Haute-Vienne), d'Augères et de la Forêt-Basse à Saint-Pierre de Fursac (Creuse) nous ont appris, entre autres, que l'étude des structures périphériques (couronne, murette, sépulture adventice avec ou sans galgal) se révèlent souvent capitales pour la compréhension des monuments². Au vu des résultats de ces recherches menées sur ces deux nécropoles, il paraissait donc intéressant de réaliser une étude exhaustive et systématique d'un tertre exploré partiellement à la fin du siècle dernier. La fouille du tumulus de Lascaux à Saint-Cyr allait confirmer le bien fondé de nos arguments (fig. 1).

Le site

Situation

Le monument est situé sur le sommet d'un plateau à 323 m d'altitude, dans un bois de châtaigniers³, en bordure d'un chemin de servitude, et à quelques mètres à l'est de la route départementale n° 21 qui va de Saint-Cyr à Saint-Junien. Il fait face à l'embranchement de la route qui mène au château de Lascaux, d'où il tire son appellation.

Historique du site

Connu depuis la fin du siècle dernier, ce tertre fut fouillé en 1888 par M. Fleurat, propriétaire du château de Lascaux, sur les conseils de A. Masfrand⁴. "...Ce tumulus est

entièrement formé de sables provenant de la désagrégation du granit. Il s'est un peu affaissé, aussi ne mesure-t-il plus que 1,30 m de hauteur sur 10 m de diamètre. Le propriétaire qui l'a fait fouillé (imparfaitement il est vrai) a bien voulu me montrer les objets trouvés dans ce tumulus. M. Fleurat, comme je lui avais conseillé, a fait creuser, au sommet de ce monument, une tranchée rectangulaire de 1,50 m de long sur 1 m de large. Arrivés au niveau du sol, les ouvriers ont rencontré trois blocs de quartz, recouverts de cendres et de charbons, et, entre des cailloux, une grande urne en terre. Enfin, autour de ce vase, trois autres beaucoup plus petits..."

D'après A. Masfrand, seul le grand vase contenait des ossements humains ayant subi l'action du feu (incinération). Parmi ces ossements, en grande partie réduits en cendres ou déformés, se trouvaient :

- l'épiphyse d'un humérus,
- un fragment d'une tête d'humérus,
- un fragment osseux qui paraît avoir appartenu à l'un des condyles d'un fémur,
- trois fragments de crâne,
- l'apophyse épineuse d'une vertèbre,
- une partie de péroné,
- une clavicule, etc.⁵

L'état de conservation de ces os laisse à penser que la crémation n'a pas dû être très poussée. Contrairement à l'affirmation de Masfrand, les restes humains de "grandes tailles" témoignent probablement d'une incinération incomplète.

Les recherches effectuées récemment n'ont malheureusement pas permis de retrouver le mobilier du tumulus de Saint-Cyr. En l'état actuel, seuls les dessins réalisés par A. Masfrand permettent de se faire une idée sur le matériel mis au jour⁶.

Le vase A (fig. 2) est un grand vase à panse globulaire, haut pied (creux) et col rentrant à lèvres évasées. "Il est en terre d'un rouge foncé, d'une cuisson imparfaite et ne présente aucune ornementation..."

1. Masfrand et Imbert.

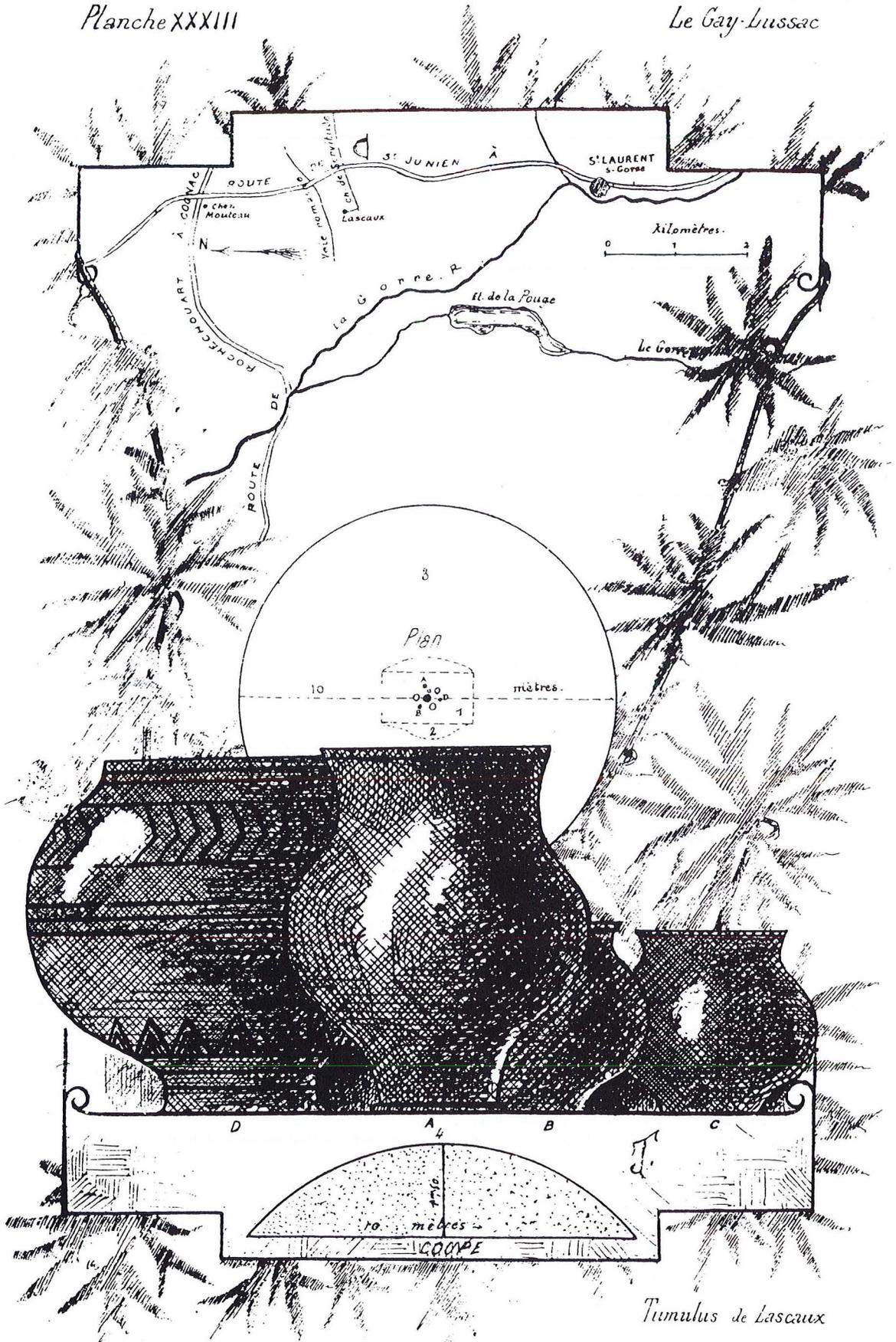
2. Beausoleil 1990 et 1992 ; Léger, 1988.

3. Parcelle n° 856, dite "Les Chouettes", section B 3 du cadastre de la commune de Saint-Cyr.

4. Masfrand, 1888.

5. *Ibid.*

6. Beausoleil, 1990.



Tumulus de Lascaux

Fig. 2. — Plan et dessins des céramiques du tumulus de Lascaux à Saint-Cyr. Planche originale réalisée par A. Masfrand en 1888.

Les vases B et C (fig. 2) sont identiques d'après Masfrand. Il s'agit de petits vases à panse globulaire, fond plat et col rentrant à lèvres évasées. Leur pâte est brune et possède une grande quantité de paillettes de mica. Masfrand précise qu'il n'a pas remarqué sur ces vases de trace de dessin ou d'ornement.

Le vase D (fig. 2) est à peu près semblable, quant à la forme et à l'ornementation, à celui du tumulus D de la forêt de Rochechouart (vase graphité). "...Il est en terre brune, d'un beau travail et est orné de chevrons et de lignes circulaires de couleur noire...". Il pourrait donc s'agir d'un vase à panse globulaire, reposant sur un pied tronconique élevé et creux, semblable au vase n° 5 du tumulus D de la forêt de Rochechouart.

Comparaisons typologiques

Malgré l'imprécision des documents, les dessins du mobilier du tumulus de Saint-Cyr réalisés par A. Masfrand apportent des indications non négligeables pour la connaissance du Premier Age du Fer en Limousin. La

forme du vase A s'apparente au grand vase graphité découvert dans le tumulus de Montoys à Saint-Pierre-de-Fursac, Creuse⁷. Sans décor graphité, cette forme est connue dans le tumulus B1 de la nécropole du Frouzet, à Saint-Martin-de-Londres, Hérault⁸. Elle est produite dans le Midi à la 3e et à la 4e période (600-475 B. C.) du Premier Age du Fer languedocien. *Les vases B et C* rappellent par leur forme l'urne du tumulus du Champ des Mottes à Oradour-sur-Vayres, Haute-Vienne, et le vase du tumulus C de la forêt de Rochechouart⁹. Ils peuvent être rattachés à la phase moyenne du Premier Age du Fer : VIIe-VIe B. C.¹⁰.

La fouille

Le tumulus

Avant la reprise des fouilles du site, le tertre empruntait la forme d'une masse subhémisphérique et paraissait relativement bien conservé. En effet, la trace de la fouille ancienne au centre du monument n'était plus discernable (fig. 3).

7. Credot R., Picard Ph. et N. et Roulière M.-J., 1978.

8. Louis M. et Taffanel O. et J., 1960, fig. 56.

9. Daugas *et al.*, 1976, p. 437-456.

10. Beausoleil, 1992.

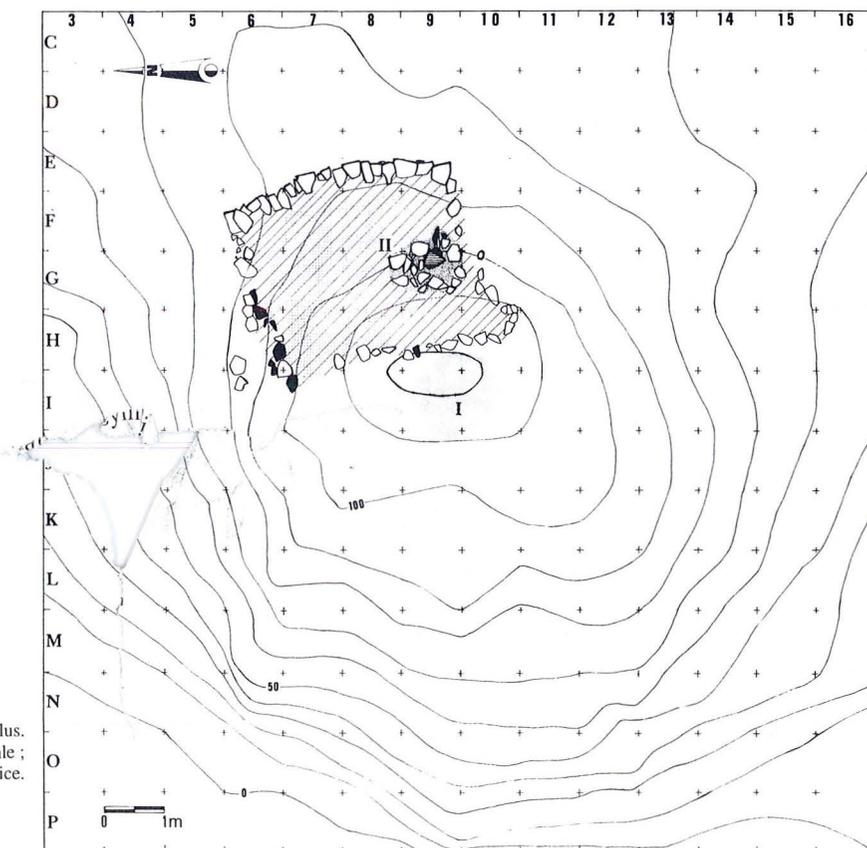
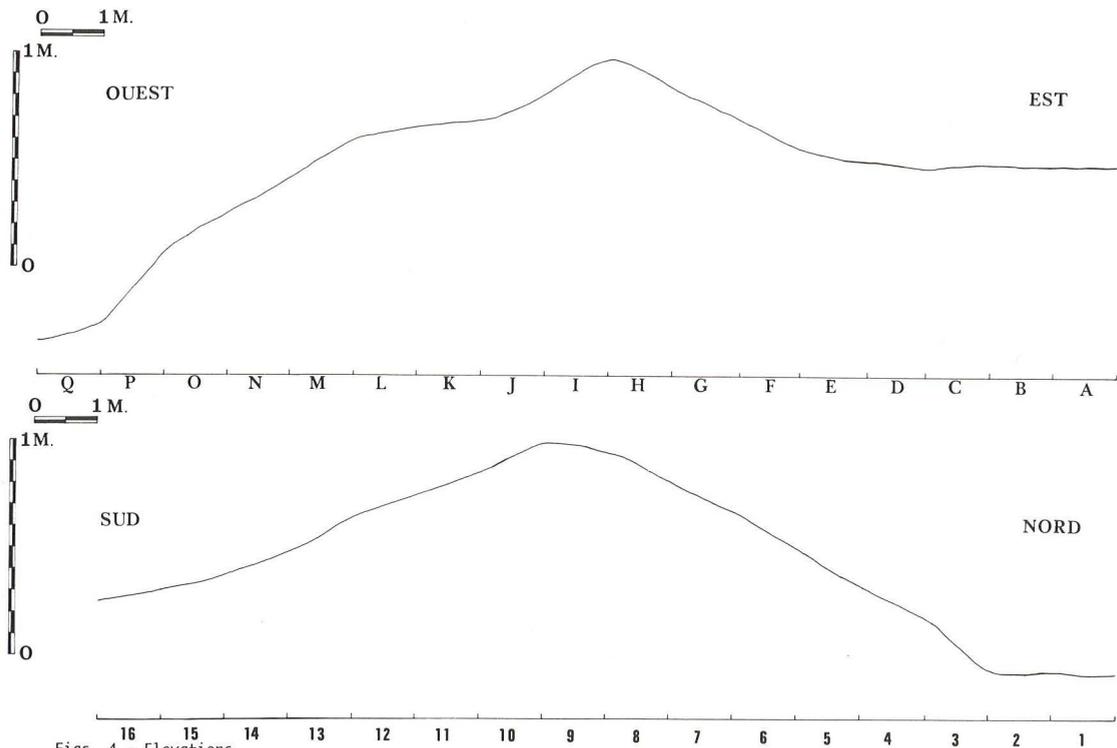


Fig. 3. — Plan du tumulus.

I : sépulture centrale ;

II : structure quadrangulaire = sépulture adventice.



Figs. 4 - Elevations

Fig. 4. — Elévations.

La méthode de fouilles

Les travaux ont commencé par le débroussaillage et le nettoyage de la surface du tertre. Ensuite, un quadrillage métrique a été implanté sur le tumulus. L'orientation des axes du quadrillage a été calquée sur les points cardinaux. Un relevé altimétrique de la surface du monument a été effectué. L'examen des courbes de niveau a permis de constater que le tertre avait été édifié sur une légère pente orientée vers l'ouest (fig. 4).

Les dimensions du tertre

Le diamètre varie entre 12 et 13 m pour une hauteur maximale de 1,30 m.

Le décapage

La fouille, réalisée par décapages fins, a permis de préciser la structure interne du tumulus. Le dégagement du quart nord-est a révélé, sous la couche de terre végétale, une construction en pierres de forme quadrangulaire de 3,80 m de long sur 3 m de large environ. Tous les éléments utilisés dans la construction de cette structure appartiennent au substrat environnant (granite et quartz) (fig. 3). Ce massif de pierres recouvrait une sépulture (coffrage en

pierres sèches) incluse dans la structure, un foyer de crémation et une petite fosse ronde creusée dans le substrat.

La structure quadrangulaire

Elle est limitée extérieurement sur sa face est par un parement composé de 18 pierres plates et jointives posées à l'horizontale. Les dimensions de ces pierres oscillent entre 40 cm et 20 cm. Quelques pierres de dimensions plus modestes sont accolées à ces dernières. Ce parement long de 3,81 m et haut de 40 à 50 cm, en partie détruit par les labours, décrit un léger arc de cercle (fig. 5). Sa base repose sur le substrat. Aucun bloc de calage n'a été retrouvé à l'extérieur du parement, (seules quelques pierres effondrées de ce dernier ont été découvertes à sa base) (fig. 6), ce qui montre qu'il est bien dans sa position originelle. Les autres côtés du quadrilatère sont simplement limités par un alignement de pierres plus ou moins régulier. Parmi les pierres de la bordure nord, on notera la présence de blocs de quartz.

Sur un plan structurel l'intérieur de l'édifice se compose d'une chape. Toutefois, les pierres composant la masse supérieure de cette chape sont disposées sans ordre apparent, formant un remplissage hétérogène. Cette surface a été

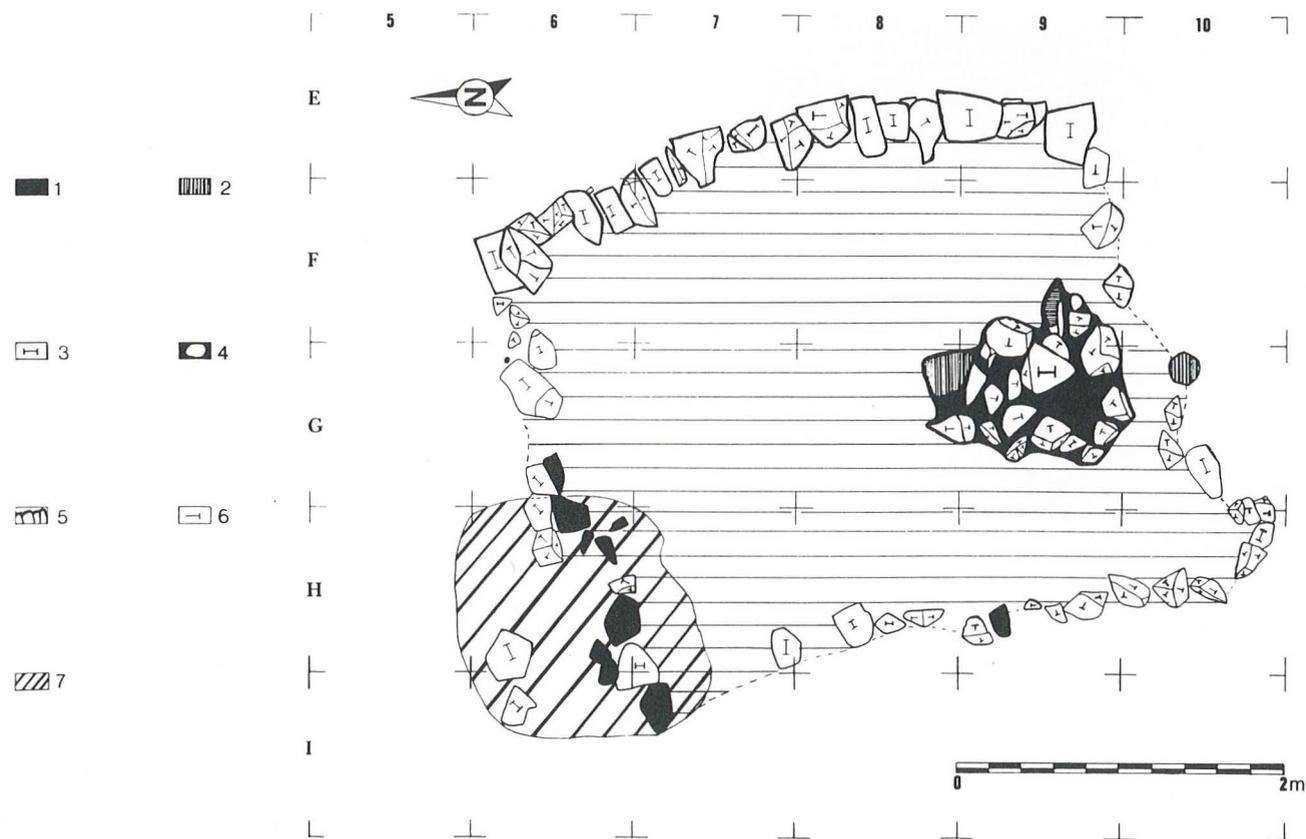


Fig. 5. — Structure quadrangulaire.

1 : quartz ;
2 : pierre verticale ;
3 : pierre posée à plat ;

4 : sépulture adventice ;
5 : parement ;

6 : pendage ;
7 : foyer de crémation.

remuée et endommagée par des labours anciens (à une époque indéterminée). En effet, les traces de soc de charrue sont visibles sur quelques pierres (fig. 7).

La sépulture adventice

La sépulture, matérialisée par une sorte de coffrage en pierres sèches, était noyée dans la chape. Elle est symbolisée par une couronne de pierres et par une dalle plate disposée au centre de l'anneau. Deux pierres verticales sont réparties de part et d'autre du coffre, elles se font face et se positionnent dans l'axe nord-sud (fig. 8).

La fouille de la structure quadrangulaire

Dans le cadre de cette fouille programmée, il paraissait intéressant d'étudier le remplissage de cette structure périphérique. Nous avons donc procédé à son démontage pierre par pierre. Celui-ci a été effectué de l'intérieur,

seules la sépulture adventice et les bordures externes de l'édifice ont été laissées en place (parement de la face est et bordure de pierres de la face nord).

Si la surface de la structure a été partiellement bouleversée par les labours anciens, le remplissage sous-jacent est par contre parfaitement conservé. En effet, le comblement interne est formé par des blocs de pierres qui composent la chape.

Le démontage manuel a révélé l'agencement complexe de cette chape, ici les pierres sont imbriquées entre elles et consolidées par une terre fine. Cet aménagement représente un amas de pierres disposées irrégulièrement "en écailles". Ce type de blocage (volontaire de la part des bâtisseurs), assemblé par niveaux horizontaux indissociables et indifférenciés, se rencontre sur une hauteur de 13 cm à 50 cm environ. Cette armature est renforcée par des blocs, positionnés verticalement dans la masse, qui procurent une stabilité à la construction.



Fig. 6. — Parement.

La fouille de la sépulture adventice (fig. 8 et 9)

Le travail s'oriente vers la fouille intégrale de la sépulture adventice (fig. 8). Le type de construction découvert ne diffère pas de celui de la structure environnante. La base de la tombe est une nouvelle fois matérialisée par une couronne formée de 18 pierres à plat ; une dalle plate brisée occupe approximativement le centre. Elle recouvre une pierre plate de plus grande dimension (35 cm de long) brisée en deux. Il est à remarquer que cet agencement de la base de la sépulture (?) (anneau de pierres et pierres plates) se trouve très exactement à l'aplomb de la couronne de pierres et de la dalle plate rencontrées au sommet du loculus.

La seconde dalle plate de la base marque l'emplacement d'une petite fosse ronde (profil en forme de U) de 45 cm de diamètre et de 20 cm de profondeur, creusée dans le substrat (fig. 9).

Le mobilier découvert dans cette fosse remplie de terre se limite à un tesson (céramique commune sans décor) qui repose à plat sur le fond de la cavité. On notera également la présence de deux galets de quartz disposés contre la paroi de la fosse (fig. 12).

L'ensemble de ces éléments (structure et sépulture) reposait sur les pentes est, nord-est et sud-est du tertre primitif en terre qui recouvrait la sépulture centrale (fig. 9).



Fig. 7. — Traces du soc de la charrue sur une pierre.

Fig. 8. — Vue de la sépulture centrale et de la structure quadrangulaire.

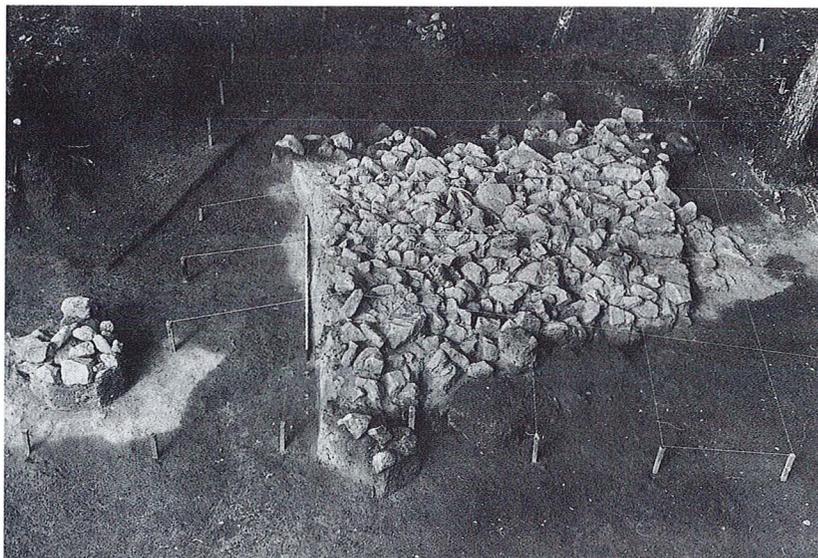
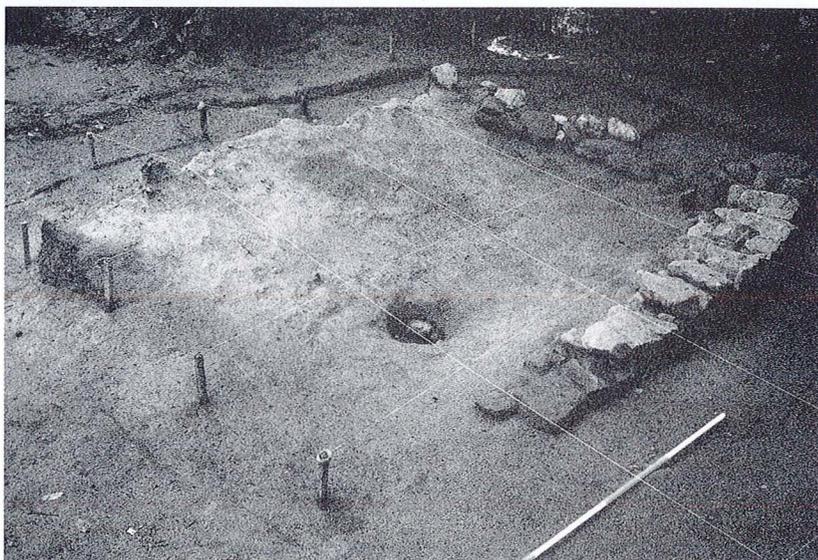


Fig. 9. — Vue de la fosse et du tertre primitif.



Le foyer de crémation

Un foyer de crémation a été découvert à la périphérie de la structure quadrangulaire (angle nord-ouest) sous la bordure de galets de quartz de la face nord et à l'extérieur de l'édifice sous une terre fine humique (fig. 10). Il est nettement séparé de la sépulture en fosse, puisqu'il est concentré sur le côté nord de la structure.

L'aire de crémation a pu être délimitée avec précision. Elle est cependant à peine perceptible en limite de la structure vers l'extérieur du tertre. La surface rubéfiée

atteint 2 m², alors que la couche charbonneuse s'étend sur 3 m² environ. De forme pratiquement circulaire, le foyer est orienté vers le nord-est. Les surfaces rubéfiées descendent en pente douce vers l'extérieur du tertre : environ 15 à 20 cm sur 2 m. En effet, le foyer repose sur la pente nord-est du tumulus primitif.

Des esquilles d'os calcinés et des charbons de bois, mêlés à la terre noire du foyer, ont été retrouvés principalement sous la bordure de blocs de quartz. Ces pierres ont été projetées sur le foyer encore brûlant comme l'atteste les traces de feu visibles au revers ; qui plus est, les

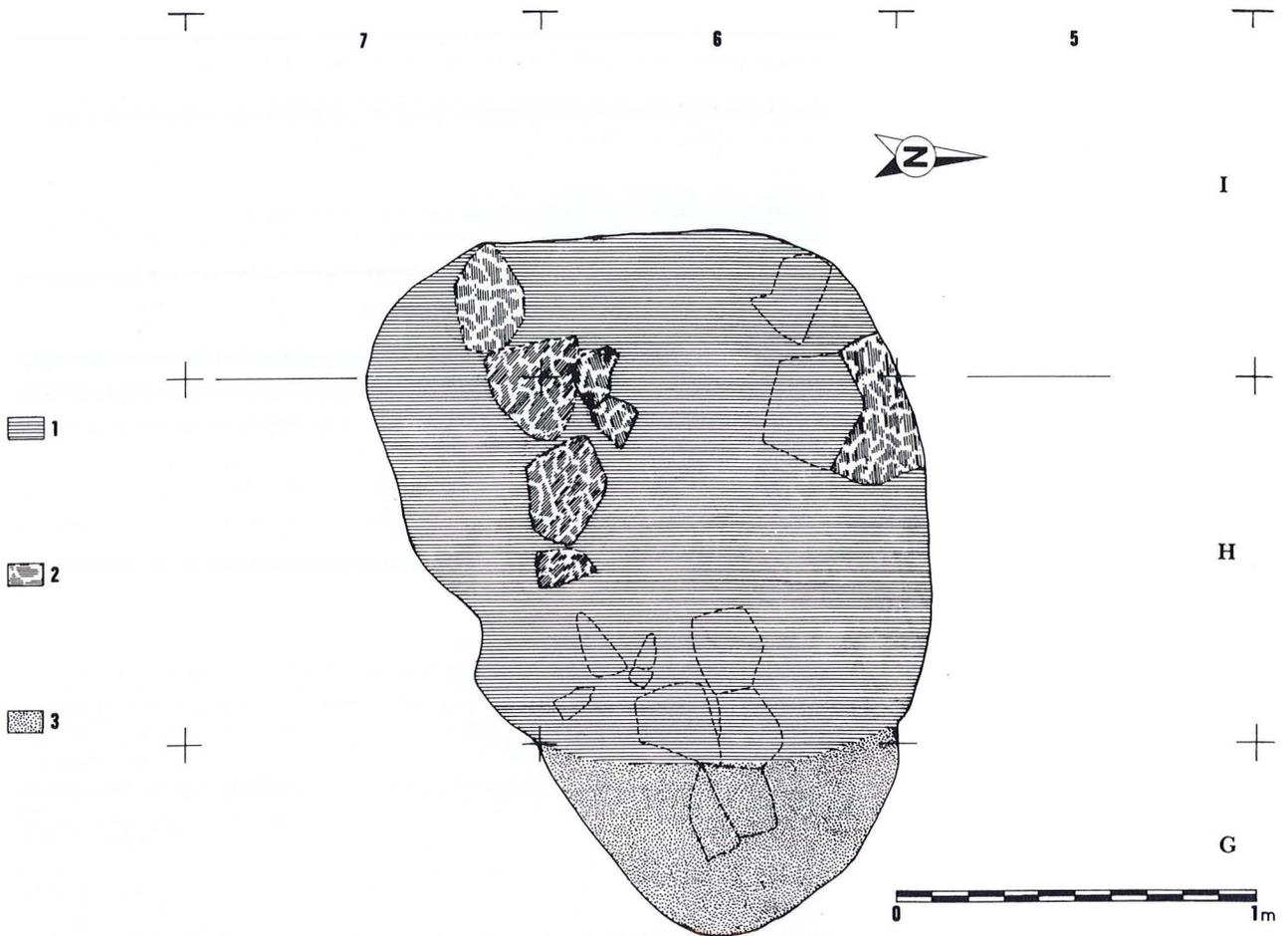


Fig. 10. — Foyer de crémation de la sépulture adventice.

1 : zone rubéfiée ;

2 : concentration d'esquilles osseuses ;

3 : couche charbonneuse.

"projections" de ces pierres ont eu pour conséquence de bouleverser la surface du foyer et de modeler un profil accidenté (creux et bosses) sur la terre meuble de l'incinération. "L'aménagement" de cette bordure de pierres, plus ou moins régulière, a cependant permis de préserver les esquilles d'os ; les vestiges osseux sont en effet extrêmement rares sur le reste de la surface de crémation. L'acidité du sol et la proximité de la surface du tertre (le foyer se trouvait à moins de 40 cm de la terre végétale)

peuvent expliquer la rareté des ossements sur la surface non protégée du foyer. A l'exception d'une bille de bronze de 4 mm de diamètre, aucun matériel n'a été découvert dans le foyer.

L'état de conservation des esquilles osseuses montre que la crémation a dû être poussée. La totalité de ces ossements (30 gr environ ont été recueillis sur le foyer) a une couleur gris-blanc (crayeux), ce qui d'après Bonucci et Graziani ¹¹ paraît correspondre à une température de

11. Bonucci et Graziani, 1975, cités par Masset, 1986.

combustion supérieure à 650°. Dans le cas présent, ceci est largement corroboré par la petite taille de la majorité des fragments ¹².

La fouille du foyer confirme ce diagnostic : la profondeur altérée par la chaleur étant relativement importante (10 à 15 cm par endroit). Une stratigraphie des divers degrés d'altérations du foyer a été observée, les couches rubéfiées varient selon trois teintes différentes :

- La couche orange correspond à la partie supérieure du foyer. Il s'agit d'une terre "récemment remuée" (sable aéré) qui a été jetée sur le foyer encore brûlant et qui s'est rubéfiée à son contact.

- La couche noire, matérialise l'aire de chauffe (foyer) et ses abords immédiats. Il ne s'agit que de charbon répandu.

- Le sol compact sous-jacent est de couleur marron, c'est sur cette surface qu'a été édifié le bûcher. La chaleur dégagée par le foyer a rubéfié cette couche, la couleur marron traduit la température élevée dégagée par la crémation.

D'après J. Lambert ¹³ — seule une quantité de braise suffisante donne et produit toujours invariablement dans le même ordre ces altérations. Une expérience avec des bûchers d'importances variables sera tentée prochainement, elle devrait permettre de mieux comprendre ces phénomènes d'altérations.

Enfin, la présence d'une bûche de chêne carbonisée, de 15 cm de long, découverte sous le bloc de quartz qui marque l'angle nord-ouest de la structure a été prélevée en vue d'analyses dendrochronologique et radiocarbone ¹⁴.

Les charbons de bois (une centaine environ) prélevés dans la masse du tertre et sur le foyer de crémation de la sépulture adventice ont été confiés à J.-J. Fredon ¹⁵. Les charbons de bois ont été identifiés ; tous sont en chêne (*Quercus sp.*). L'absence d'autres espèces est pour le moins surprenante (surtout pour le foyer de crémation). Les analyses palynologiques actuellement en cours devraient permettre d'apprécier à sa plus juste valeur la composition de la végétation et nous renseigner sur les pratiques culturelles de l'époque.

La sépulture centrale

La zone centrale du tertre a été profondément bouleversée par la fouille effectuée en 1888, qui n'a laissé que peu de remplissage en place.

La fouille de cette zone se révèle particulièrement décevante. Seul un petit massif de pierres est rencontré à la base du tertre. Cet amoncellement est composé de blocs de granite de dimensions variables et de blocs (galets) de quartz émoussés ; tous ces éléments appartiennent au substrat environnant. Ces pierres devaient constituer la sépulture centrale décrite par A. Masfrand. Aucun autre vestige n'est découvert dans la zone centrale du tumulus. Nous ne pouvons donc pas dire si l'incinération de cette sépulture a eu lieu sur place ou à l'extérieur du monument.

Le tumulus primitif

Une partie du tumulus primitif (pente est, nord-est et sud-est du tertre) fut mis en évidence sous la structure quadrangulaire. Ce petit tertre de 6 m de diamètre environ et haut de 60 à 70 cm environ, recouvrait la sépulture centrale. Malheureusement, les éléments fragmentaires que nous possédons pour la zone centrale ne permet pas d'avoir une lecture stratigraphique convenable, cette zone ayant été remaniée par la fouille ancienne. Néanmoins, une coupe réalisée dans l'axe nord-sud, en limite de la structure quadrangulaire, permet de définir de façon précise les différentes phases d'élaboration de ce tertre en terre (fig. 11). Il est important de souligner que l'édification de la structure quadrangulaire sur les pentes est, nord-est et sud-est du tertre primitif a permis la conservation des vestiges stratigraphiques sous-jacents. Ces derniers n'étaient pas perceptibles à l'œil nu sur le reste du tumulus.

La coupe n° I (fig. 11)

La coupe effectuée dans l'axe nord-sud a permis d'observer et de distinguer, sous la structure quadrangulaire, trois phases de remplissage distinctes. Nous en donnons une description de bas en haut :

- Sur le sol naturel aplani ont été découverts des tessons de petite taille et des charbons de bois dispersés recouverts par une couche jaune et limoneuse.

12. Voir l'étude anthropologique *infra*.

13. Boisseau et Lambert, 1975.

14. Résultats ci-après.

15. Analyses anthracologiques, Laboratoire de biologie végétale et valorisation des espèces ligneuses, faculté des sciences de Limoges.

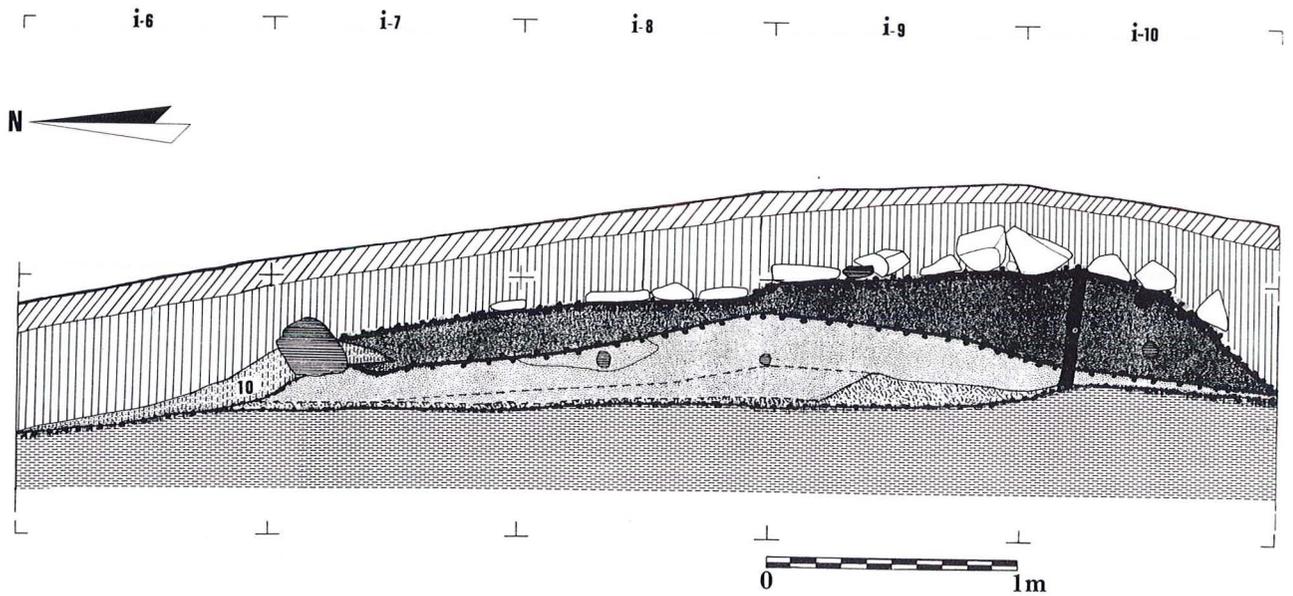


Fig. 11. Tumulus de Saint-Cyr. Coupe n° 1.

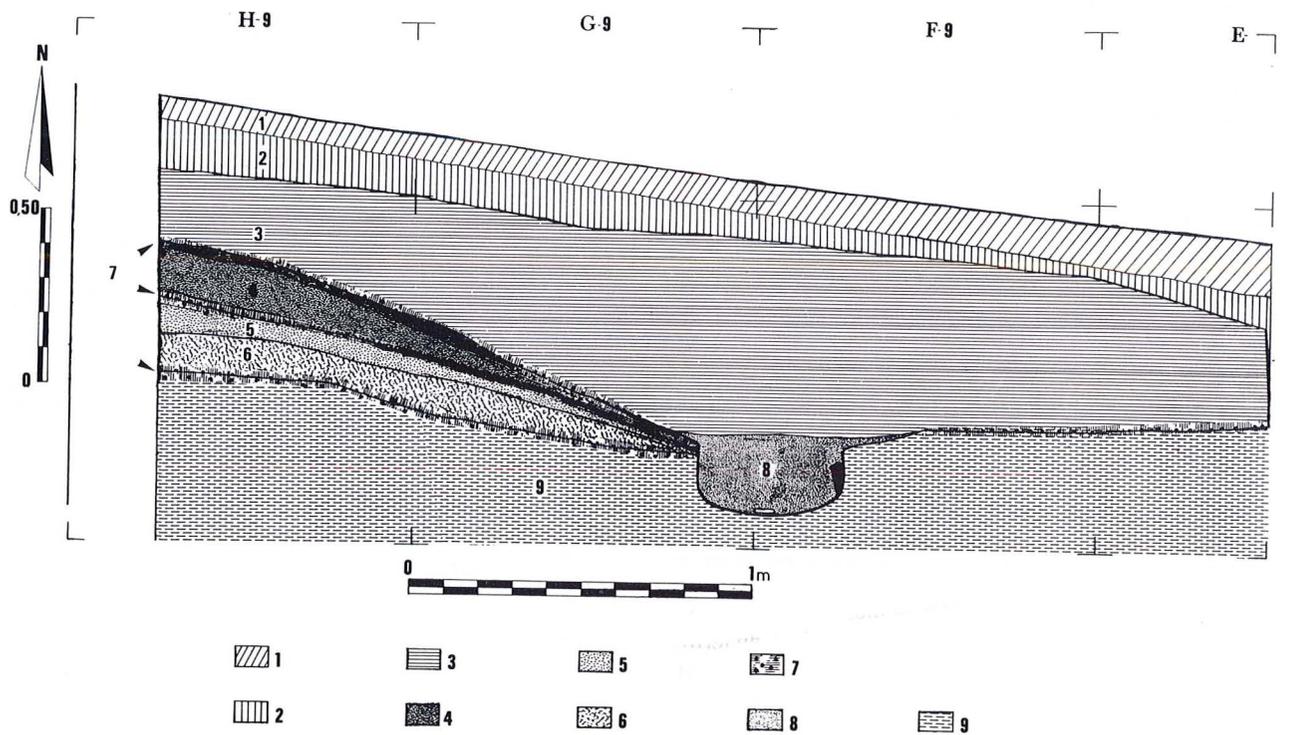


Fig. 12. Tumulus de Saint-Cyr. Coupe n° 2.

Légende des figures 11 et 12

1 : humus ;
 2 : terre de remplissage du tertre ;
 3 : structure quadrangulaire ;
 4 : couche indurée jaune-ocre ;

5 : couche damée argilo-sableuse ;
 6 : couche limoneuse jaune ;
 7 : aires de pigmentation par charbons de bois
 intercalées entre les couches ;

8 : fosse ronde creusée dans le substrat ;
 9 : substrat ;
 10 : foyer de crémation.

- Cette première couche est surmontée par un niveau de terres damées de couleur jaune-gris (terre argilo-sableuse) qui forme un dôme nettement visible en coupe.

- La troisième couche de couleur variant du jaune-blanc au jaune-ocre est indurée mais non compactée contrairement au niveau précédent.

La surface de cette couche, pigmentée de charbons de bois, termine le tumulus. La structure quadrangulaire est adossée à cette partie du tertre.

La coupe n° II (fig. 12)

Cette coupe, perpendiculaire à la coupe n° I, a été pratiquée dans l'axe médian de la petite fosse découverte sous le loculus. Elle corrobore et complète les informations obtenues à la lecture de la première coupe. Le dôme que constituait le tumulus primitif a été partiellement observé. Néanmoins, nous retrouvons ici les trois couches déjà mises en évidence sur la coupe n° I. Toutefois, la fouille de cette coupe a fait apparaître des aires de pigmentation par charbons de bois intercalées entre les couches.

- un horizon charbonneux très fin marque la limite entre le sol naturel et la première couche de remplissage de terre. Il passe également sous la structure périphérique et s'estompe au delà.

- une autre aire de pigmentation a été découverte dans la masse du tertre, sur la partie supérieure de la couche jaune-gris compacte.

- le troisième horizon charbonneux recouvre le tumulus primitif.

Ces trois horizons incluent quelques tessons informes. Comme nous pouvons le constater, ces aires de pigmentations (exceptée celle de la base) suivent très régulièrement le pendage des couches. Ces horizons de charbons peuvent correspondre à un brûlis (portion de terrain incendié sur lequel on a brûlé des herbes et des broussailles ; peut être interprété ici comme un acte purificateur ?), lié au rituel funéraire. Ces éléments tangibles démontrent en tous les cas la complexité de la technique de remplissage du tertre primitif. La petite fosse, creusée dans le substrat, marque la limite périphérique de ce monument. Une colonne de sédiments a été prélevée en continu en vue d'analyses palynologique et granulométrique.

Le mobilier

Le mobilier recueilli dans la masse du tertre est pauvre (une trentaine de tessons). Seul un tesson présente un décor significatif. Il s'agit d'une céramique à rebord impressionné orné d'un cordon digité (fig. 13). La pâte foncée, rouge sur la face externe et brune sur la face interne contient un dégraissant quartzeux de 2 ou 3 mm. Elle a subi une cuisson réductrice. Aucune trace de lissage n'est visible. Ce tesson doit appartenir à une jarre ou à un vase cylindroïde.

Ce type de décor (rebord impressionné) est relativement courant sur la bordure occidentale du Massif central. On le trouve associé à de la céramique graphitée sur le site de Crozant, Creuse¹⁶, au Puy de Gaudy, commune de Sainte-Feyre, Creuse¹⁷, à Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure, Haute-Vienne¹⁸ et dans la grotte du Quéroy à Chazelles, Charente.

Les 2 tessons peints au graphite découverts dans la masse de la de la structure quadrangulaire n'ont pas pu être dessinés. Les décors sont pratiquement totalement effacés. Il s'agit de tessons à pâte homogène, d'aspect feuilleté et à dégraissant très fin (quartz et mica abondant). Les vases, non tournés, ont été soigneusement lissés.

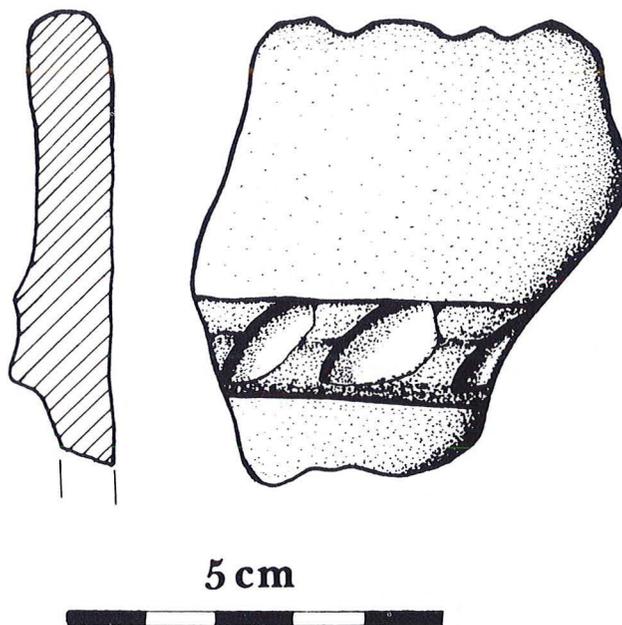


Fig. 13. Tesson à rebord impressionné et cordon digité du tumulus de Saint-Cyr.

16. Lambert G., Roulière-Lambert M.-J., 1985, fig. 21, n° 246, 143, 758, 145, 140.

17. Dussot D., 1992, p. 215, fig. 9, n° 2.

18. Chevillot C., 1984, p. 29, pl. 19, n° 1, 2, 3.

Résultat d'analyse par le radiocarbone

Une mesure a été réalisée au centre de datation par le radiocarbone de l'université de Lyon 1.

Ly - 6098 (charbons foyer de crémation de la sépulture adventice) : 2385 + ou - 45 B. P.

Intervalle en années réelles après correction dendrochronologique : -748 à -398 av. J.-C. ;

intervalle analyse : date -4* marge, date +4* marge

dates les plus probables : "-405, -449" ; "-729, -749" av. J.-C. ;

intervalle age calibré : -237, -303 ; -353, -793 ;

la date d'édification de la sépulture secondaire se trouve dans la fourchette de -748, -398 av. J.-C. avec 95 % de confiance.

Compte tenu du mobilier céramique de la sépulture centrale, un classement au début du Premier Age du Fer paraît exclu ; deux des dates possibles paraissent devoir être retenues pour la sépulture adventice : soit le milieu du Vème siècle av. J.-C., soit la fin du Ve siècle av. J.-C.

Conclusion

La fouille fine de ce tertre funéraire a permis de mettre en évidence les différentes étapes de sa construction. L'étude de la structure secondaire s'est révélée, à ce sujet, capitale pour la compréhension du monument. La réutilisation des monuments funéraires est donc particulièrement importante pour la connaissance de l'évolution des rituels. Les éléments tangibles que nous avons observés permettent également d'avoir une certitude absolue sur l'ordre chronologique des dépôts des sépultures, la tombe centrale étant la plus ancienne. Issues d'une même culture, les sépultures de ce tertre présentent une grande homogénéité chronologique et culturelle (présence de céramique graphitée dans la sépulture centrale et de tessons peints au graphite dans la structure secondaire) qui tend à prouver que ce monument a été édifié et réutilisé par une même population. Ce tertre appartient au groupe "Limousin-Périgourdin" défini par J.-P. Mohen ¹⁹.

Par son rite également, ce tumulus s'insère bien dans les tertres à incinération fréquents dans le Massif central, en Charente et jusqu'aux Pyrénées. L'incinération est caractéristique du Premier Age du Fer dans ces régions.

Pour ce tertre, une interrogation importante demeure : elle concerne la sépulture adventice (loculus et fosse) et l'incinération secondaire. Comme nous l'avons noté, ces vestiges sont disséminés à différents endroits sous la structure quadrangulaire. S'agit-il d'une même tombe ou de deux ensevelissements différents ?

La fosse découverte sous le loculus pouvait contenir un foetus ou un enfant en bas-âge, l'absence d'ossement humain dans cette cavité ne permet pas de trancher la question (l'acidité du sol a pu faire disparaître les ossements).

Pour l'incinération, nous savons qu'elle a eu lieu sur place, mais cette pratique est relativement courante dans les tertres à incinération de la bordure occidentale du Massif central.

A notre connaissance, c'est la première fois que ce type d'organisation de vestiges funéraires est signalé dans le groupe "Limousin-Périgourdin". Par ailleurs, la signification sociale des sépultures de ce monument est difficile à définir. On notera cependant la relative richesse de la sépulture centrale qui contraste avec le mobilier rencontré dans la structure secondaire.

La présentation structurelle (disposition des vestiges funéraires) de cette dernière symbolise peut-être une coutume (ou un rite) liée à l'organisation sociale du groupe ?

D'un point de vue architectural, la structure quadrangulaire de ce tertre se distingue nettement de celles rencontrées à ce jour sur la bordure occidentale du Massif central. Elle témoigne de la diversité des usages funéraires au Premier Age du Fer et complète le corpus des structures connues. Ce type de construction (avec parement externe) peut être "comparé" à celui mis en évidence par Y. Gasco ²⁰ dans la nécropole de Sadoulet, à Pompignan (Gard). Dans le tumulus n° 2 de Sadoulet, la chape de pierres inclut un mur diamétral (parement) contre lequel s'appuie un coffre (tombe) réservé dans la masse ²¹.

Le dispositif architectural de la sépulture adventice du tumulus de Saint-Cyr se "rapproche" également des coffrages réservés en pierres sèches des tertres 1, 2 et 4 du

19. J.-P. Mohen, 1980, p. 152.

20. Y. Gasco, 1980, p. 45-64.

21. *Ibid.*

Sadoulet, à Pompignan (Gard) et du tumulus des Tourelles à Buzignargues (Hérault)²². Il se différencie toutefois par son mode de couverture et sa construction bien ordonnée, alors que dans les tertres des garrigues languedociennes les coffrages ne possèdent pas de couverture et les fosses sont comblées avec des pierres²³. "...Au dire des fouilleurs, à la fouille, on a l'impression d'un tas de pierres remplissant un trou..."²⁴.

Plus près de nous la sépulture adventice du tumulus I de la Forêt-Basse à Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse), agencée dans la masse de la couronne périphérique supérieure a révélé une construction similaire²⁵.

Nous insisterons davantage sur le dispositif de signalisation de la "sépulture" en fosse. Il ne semble pas que celui-ci ait été apparent en surface. Toutefois, ce tertre a été nivelé anciennement par les labours. La destruction partielle du sommet du monument empêche donc de se prononcer sur son état primitif. Quoiqu'il en soit, le coffre en pierres sèches était "annoncé" par deux pierres verticales réparties de part et d'autre de la structure. Ce type de signalisation a déjà été remarqué lors de la fouille de la sépulture adventice du tumulus I de la Forêt-Basse à Saint-Pierre de Fursac, Creuse²⁶.

La présentation architecturale et l'emplacement des sépultures secondaires dans les tertres doivent être désormais considérés avec attention.

Le tumulus de Saint-Cyr confirme les relations, tant chronologique (céramiques et datation C 14) qu'architecturale ou rituelle, avec le sud du Massif central mais atteste également une permanence des contacts avec le Midi de la France, déjà mises en évidence sur d'autres sites de la façade occidentale du Massif central²⁷.

Des "relations privilégiées" (mouvements de populations ?) peuvent être invoquées pour rendre compte des apports méridionaux manifestes sur les sites de la bordure occidentale du Massif central depuis le début du VI^e siècle au moins...

L'intérêt de cette fouille ne se limite pas seulement aux observations particulièrement importantes qui ont pu être faites sur l'aménagement de surface de la structure adventice, le mode de couverture et de remplissage ; elle démontre l'impérieux besoin d'étendre ce type d'action aux tertres anciennement fouillés de la bordure occidentale du Massif central, afin d'avoir une vision précise de l'évolution des rites funéraires au Premier Age du Fer.

22. Fedière A. et Gasco y., 1979 ; Dedet B., 1992, p. 145.

23. Gasco Y., 1980, p. 50 et 60.

24. Dedet B., 1992, p. 145.

25. Beausoleil, 1992.

26. Beausoleil, 1992, p. 147-148.

27. Credot *et al.*, 1978 ; Gomez, 1978 ; Chevillot, 1984 ; Beausoleil, 1992.

Le tumulus de Saint-Cyr (Haute-Vienne)

Etude anthropologique de la sépulture adventice

par J. Roger

Approche anthropologique

L'étude a portée sur les ossements brûlés découverts sur le foyer de crémation de la sépulture adventice. Le matériel osseux observé correspond à trois zones d'ossements, prélevé en fouille avec des pinces brucelles, qui se trouvaient sous des galets de quartz.

Le poids total des restes osseux est de 29,45 gr. Tous les ossements sont probablement humains. Malheureusement, ils sont très fragmentés. Ce sont en majorité des esquilles d'os longs. Toutefois, une phalange moyenne de pied a pu être reconnue. Son poids est de 0,29 gr. Elle est en bon état.

Un fragment de radius (1,82 gr) ainsi qu'un morceau de diaphyse de *fibula* (0,75 gr) ont pu être également identifiés. Quatre fragments peuvent être attribués à de l'os court. Ce sont des morceaux d'épiphyes (0,5 grammes).

Conclusion

Les fragments observés semblent tous appartenir à de l'os humain. Cependant, on ne peut exclure la possibilité de posséder quelques fragments osseux d'animaux, impossibles à identifier.

Tous les ossements sont extrêmement brûlés, de couleur blanche et très crayeux. Le taux de fragmentation est très élevé. La crémation a été poussée à une très forte température, de l'ordre de plus de 700 °28.

Aucun collage n'a pu être fait entre les différents prélèvements. Nous ne pouvons donc pas exclure la possibilité de posséder les fragments de plusieurs individus.

La diaphyse observée est peu épaisse. Elle peut correspondre à un individu gracile.

La phalange moyenne de pied est complètement épiphysée, ce qui ne s'effectue que durant la puberté 29.

Il est vraisemblable qu'un individu gracile, de sexe indéterminé et dont l'âge ne peut être inférieur à 13, voire 15 ans, a été incinéré sur place.

28. Susini A., Baud C.-A., Tochon-Tanguy H.-J., 1988, p. 56, tabl. 1.

29. Kahle W., Leonhardt H., Platzer W., 1991, p. 216.

Bibliographie

- BEAUSOLEIL J.-M. (1990) — Données complémentaires sur les tumulus de Rochechouart et de Saint-Cyr (Haute-Vienne). Interprétation des planches d'Albert Masfrand. *Rev. Archéol. du Centre*, t. 29, n° 1, p. 74-83.
- BEAUSOLEIL J.-M. (1992) — Les tertres funéraires de "La Forêt-Basse", Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse). *Actes du XIIIe colloque de l'A.F.E.A.F.*, Guéret, Mai 1989, p. 145-169, 20 fig.
- BEAUSOLEIL J.-M. (1994) — Distinctions et différenciations sociales dans le rituel funéraire du Premier Age du Fer de la bordure occidentale du Massif central (Creuse et Haute-Vienne), à paraître.
- BOIS-GERETS J. *et al.* (1984) — Etat actuel des recherches sur la céramique "graphitée" dans le Centre et Centre-Ouest de la France. *Eléments de Pré et Protohistoire européenne. Hommages à J.-P. Millotte*, p. 429-440. *Ann. Litt. de l'Univ. de Besançon*, 299.
- BOISSEAU R. ET LAMBERT J. (1975) — Un champ de tumulus du Premier Age du Fer à Glandon (Haute-Vienne). *Gallia*, t. XXXIII, 1, p. 1-25.
- CHEVILLOT C. (1984) — Le site protohistorique de Chalusset, commune de Saint-Jean-Ligouire (Haute-Vienne). Bilan de dix-huit années de recherches. *Aquitania*, t. 2, p. 3-35, 20 pl.
- CREDOT R., PICARD N. et P., ROULIÈRE M.-J. (1978) — Le tumulus de Montoys, commune de Saint-Pierre de Fursac (Creuse). *Mém. de la Soc. Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, t. 40, fasc. 1, p. 14-25 et *ibid.*, 1979, t. 40, fasc. 2, fig. 1.
- DEDET B. (1992) — *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes*. *Rev. Archéol. de Narbonnaise*, supp. 24, Eds du C.N.R.S., 413 p., 128 fig.
- DEDET B. (1993) — Age au décès et pratiques funéraires en Languedoc oriental au Premier Age du Fer et au début du Second. *Fonctionnement social de l'Age du Fer. Opérateurs et hypothèses pour la France. Table ronde internationale de Lons-le-Saunier (Jura)*. 24-26 Octobre 1990. Lons-le-Saunier 1993, p. 207-216, 10 fig.
- DUDAY H. (1989) — La nécropole du Peyrou à Agde (Hérault). Etude anthropologique. In *Agde, la nécropole du Premier Age du Fer*. A. Nickels. *Rev. Archéol. de la Narbonnaise*, supp. 19, Eds. du C.N.R.S., p. 459-472, 3 fig.
- FEDIÈRE A. et GASCO Y. (1979) — Sauvetage du tumulus n° 1 des Tourelles à Buzignargues (Hérault). *Bull. de la Soc. Préhist. Fr.*, t. 76, n° 6, p. 187-192.
- GASCO Y. (1980) — Fouille de deux tumulus de la nécropole du Sadoulet à Pompignan (Gard). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 3, p. 45-64.
- GOMEZ J. (1978) — La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente). *Bull. de la Soc. Préhist. Fr.*, t. 75, n° 10, p. 394-421, 16 fig.
- KAHLE W., LEONHARDT H., PLATZER W., 1991 — *Anatomie I, appareil locomoteur*. Eds Flammarion, Paris, 433 p.
- LAMBERT G. (1992) — A propos de la nécropole tumulaire de la fin du Premier Age du Fer de Glandon (Haute-Vienne). *Actes du XIIIe colloque de l'A.F.E.A.F.*, Guéret, Mai 1989, p. 189-205, 9 fig.
- LAMBERT G.-N. et ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (1980) — Essai de classification typochronologique de la céramique graphitée du Centre et du Centre-Ouest de la France. In *Oksitania, Actes du colloque de Protohistoire de Bordeaux*, p. 99-149.
- LAMBERT G. et ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (1985) — Les vestiges protohistoriques du château de crozant de l'Age du Bronze Ancien à la fin du Premier Age du Fer. In *Etudes Archéologiques*, Crozant, Creuse. Eds Verso, p. 87-131, 39 fig.
- LÉGER P. (1988) — *Augères et Bazelat deux nécropoles tumulaires creusoises de la fin du Premier Age du Fer*. Mém. de l'E.P.H.E., Paris, dactylographié, 2 tomes, 191 p., 91 pl

- MASSET C. (1987) — Le "recrutement" d'un ensemble funéraire. In *Anthropologie physique et archéologie. Méthodes d'étude des sépultures. Actes du colloque de Toulouse, 4, 5 et 6 Novembre 1982*, publiés sous la direction de H. Duday et C. Masset, Eds du C.N.R.S., p. 111-134.
- MOHEN J.-P. (1980) — *L'Age du Fer en Aquitaine du VIIIe au IIIe siècle avant J. C.* Mém. de la Soc. Préhist. Franç., 14, 388 p., 201 pl.
- PAJOT B. (1987) — Le rite de l'incinération sur la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne). In *Anthropologie physique et archéologie. Méthodes d'étude des sépultures. Actes du colloque de Toulouse, 4, 5, et 6 Novembre 1982*, publiés sous la direction de H. Duday et C. Masset, Eds du C.N.R.S., p. 379-388, 5 fig.
- ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (1983) — *La céramique dite graphitée dans son contexte : Le Premier Age du Fer dans le Massif central.* Thèse de 3e cycle, Univ. de Franche-Comté, 3 vol. dactyl., 364 p., 211 pl.
- SUSINI A., BAUD C.-A., TOCHON-TANGUY H.-J., 1988 — Identification d'un traitement thermique des os préhistoriques humains. *Acte des 3èmes journées Anthropologiques.* Eds du C.N.R.S., Paris.